

CHOIX DE LA FORMULE

Enfant(s) :

Classe :

Choisissez parmi les 2 formules suivantes :

FORMULE N° 1

Votre enfant mangera à la cantine tout au long de l'année scolaire (fréquentation régulière).

Dans ce cas cochez les jours où votre enfant prendra son repas à la cantine :

lundi

mardi

jeudi

vendredi

→ Attention, tout changement devra être signalé au service administratif de la commune.

→ Pour toute annulation celle-ci devra se faire la veille avant 12h00. Toute réservation effectuée non annulée sera facturée même si le repas n'est pas pris.

FORMULE N°2

Votre enfant fréquentera occasionnellement la cantine : vous devrez indiquer au service administratif de la commune les jours de réservation le vendredi avant 11h pour la semaine suivante.

→ Attention, tout changement devra être signalé au service administratif de la commune.

→ Pour toute annulation celle-ci devra se faire la veille avant 12h00. Toute réservation effectuée non annulée sera facturée même si le repas n'est pas pris.

Merci de préciser si vous désirez un menu végétarien : **oui** **non**

ou menu sans porc : **oui** **non**

Fait à Wicres, le

Signatures :